



INFO-MUNICIPAL JUILLET 2018

ÉVÈNEMENTS

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL - RAPPEL

Merci de prendre note que le bureau municipal sera fermé au public durant les vacances de la construction, soit du 23 juillet au 3 août 2018. Pour toutes urgences, vous pourrez laisser un message au 450-454-4959. Merci pour votre compréhension.

REMERCIEMENTS POUR LA GLORIETTE

La municipalité a pu compter sur le support de Mme Manon Perras pour embellir la gloriette au parc Hébert avec un magnifique ornement de fleurs. Merci à elle pour tous ses efforts !



MOT DU MAIRE



Une nouvelle fois, les fêtes de la Saint-Jean ont été un grand succès. Aussi, je tenais particulièrement à remercier tous les bénévoles pour leur participation et leur investissement ainsi que l'ensemble de nos commanditaires. Sans eux, cela n'aurait pas pu être de même. J'ajouterai également que cette année est une année de transition concernant les loisirs. Une nouvelle dynamique et une nouvelle manière de travailler de concert avec la municipalité sont en cours. Cela est signe de confiance pour la suite ! Et puis, j'ai eu le plaisir d'assister à la remise de l'épinglette des armoiries du Canada par madame Brenda Shanahan, députée fédérale de notre circonscription, à Mme Ginette Hébert et M. Jean Coallier pour la réussite de leur entreprise. Au nom du conseil, je renouvelle mes chaleureuses félicitations ! Bon été à tous et toutes !

Yves Boyer, Maire



FÊTE NATIONALE 2018

Le ticket gagnant du moitié-moitié de la Saint-Jean n'a toujours pas été réclamé !

Contactez la municipalité au 450-454-4959 si vous êtes l'heureux gagnant !

Quelle belle fête encore cette année ! Une belle participation de nos résidents et des nombreux visiteurs. Une parade très animée avec une foule impressionnante. Une ambiance fort divertissante et un feu d'artifice digne de notre réputation. Le tout s'est terminé vers 1 h dans le plaisir et le respect. **Un énorme merci à tous nos commanditaires ainsi qu'à notre comité des loisirs !**



CYCLOTHON

Le cyclothon qui a eu lieu sous un soleil radieux le dimanche 10 juin a été mené de main de maître par le comité des loisirs. 75 personnes ont participé à l'évènement, plusieurs prix de participation ont été remis ainsi un dîner hot-dog !



MERCI 5639 FOIS !

Le 16 juin dernier durant les festivités de la Saint-Jean-Baptiste a eu lieu le Défi têtes rasées de Leucan. Je tenais à remercier tous les gens qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de l'évènement :



- Le comité qui organisait les festivités (pour avoir accepté ma présence durant la journée)
- Pascal Beauregard et Pierre Beauregard (pour le magnifique mur de dons qu'ils nous ont faits)
- Jonathan Beauvais (pour nous avoir prêté sa remorque pour la parade)
- Martin Cardinal, Éric Riel et Simon Pelletier (pour leur Gazebo)
- Les Coiffeuses de chez Coiffure Mode Elle, mes amies, ma famille, les participants, les nombreux donateurs et j'en passe !

C'est grâce à vous tous que nous avons eu la chance de récolter le montant de **5639,25 \$** que nous avons pu remettre à Leucan Montérégie !

Merci encore ! Il n'y a pas de mot pour décrire toute la fierté ressentie.

On se dit peut-être à l'an prochain ! Rosalie Cardinal

FESTIVAL AUTOMNAL EN PARTENARIAT AVEC LE 1er SALON DES PIERRES, MINÉRAUX ET FOSSILES DE SHERRINGTON 2018

Pour les exposants, la période d'inscription est débutée, les formulaires seront disponibles sur demande à la municipalité soit au comptabilite@sherr.ca ou au 450-454-4959.

Cette année, le festival s'échelonnait sur deux jours, soit le 29 et le 30 septembre 2018. Plusieurs activités seront au programme !



comité du festival automnal





L'AGRILE DU FRÊNE



L'agrile du frêne est un insecte exotique envahissant qui s'attaque aux frênes. Les frênes n'ont aucune chance de survie s'ils sont infectés, à moins d'être traités à temps. L'agrile du frêne a été découvert pour la première fois en Amérique du Nord en 2002 dans la région de Windsor/Détroit.

Depuis 2009, l'agrile du frêne a fait des ravages dans plusieurs villes canadiennes, dont Gatineau et Montréal. L'agrile menace également de nombreuses villes québécoises. Si vous possédez des frênes dans une zone infestée, vous avez deux choix : les abattre ou utiliser un traitement antiparasitaire homologué tel le TreeAzin^{MD}.

TRAITEMENT DE L'AGRILE DU FRÊNE

Il est possible de traiter des frênes sains dans une zone à risque d'infestation ou arbres déjà infectés à l'aide du TreeAzinMD. Si vous avez un arbre infesté, contactez-nous rapidement afin de déterminer s'il est toujours possible de le traiter. Plus vous attendez, plus les chances de sauver votre arbre diminuent.

Le TreeAzinMD est un insecticide systémique injecté à la base des arbres qui procure une protection allant jusqu'à 2 ans aux arbres traités.

Le coût du traitement au TreeAzinMD est fonction de la taille de l'arbre, mesuré en diamètre à hauteur de poitrine (DHP) ou 1,3 au-dessus du niveau du sol. L'application du TreeAzinMD se fait entre juin et août.



LA 10IÈME ÉDITION DU CANOT D'AOÛT

Dans le cadre des activités liées à son 25^e anniversaire, c'est avec enthousiasme que la SCABRIC annonce la tenue de la 10^e édition du Canot d'août.

L'évènement se tiendra le premier dimanche du mois d'août soit le 5 août 2018. Les participants seront invités à descendre notre belle rivière Châteauguay entre Ormstown et Sainte-Martine à bord de rabaskas (12 places ou 20 places), de canots ou de kayaks. Des embarcations seront disponibles en location, les informations à ce sujet sont à venir.

Les propriétaires d'embarcations personnelles pourront s'inscrire à l'évènement.



Pour plus d'information : Félix Blackburn, directeur général
 450-427-0911 (bureau) 450-601-1441 (cellulaire)

f.blackburn@scabric.ca / www.scabric.ca

CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI DE 18 H À 20 H

LOISIRS

Venez profiter gratuitement des activités libres offertes, il nous fera plaisir de vous accueillir au local des surveillantes !

Jeux intérieurs, tennis de table, basket, badminton et plus...

Possibilité d'emprunter l'équipement pour jouer sur place

BASEBALL ENFANT

Pour information : Facebook/club de baseball Sherrington

BASEBALL ADULTE

Le baseball adulte se tiendra du lundi au jeudi de 20 h à 21 h 30. Pour de plus amples informations, contactez Éric Riel au 514-829-3289. Vous êtes le bienvenu sur le terrain !



TENNIS

Les terrains de tennis sont ouverts ! Profitez-en !

LOISIRS - REMBOURSEMENT 100 \$

Le conseil municipal réitère le remboursement des frais d'inscription pour chaque enfant de 17 ans et moins inscrit à une activité de loisirs d'une durée de 8 semaines et plus, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 100 \$ par année. Nous voulons encourager une vie saine et active chez nos jeunes. Pour plus d'information, veuillez contacter la municipalité au 450-454-4959, info@sherr.ca ou tout simplement vous présenter avec les pièces requises pour compléter le formulaire.

LES AÎNÉS DE SHERRINGTON

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

Mme Solange Leclair, Prés. 450-454-2352

M. Raymond Pronovost, Vice-Prés. 514-975-5623

M. Jean-Guy Larose, Secr. 450-454-3771

Mme Louise Guérin, Trés. 450-454-7237

M. Fernand Bellemare Dir. 450-454-4004

Mme Micheline Quenneville, Adm. 450-246-2725

Mme Lise Lussier, Dir. 514-913-4800

234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES HEURES D'OUVERTURE ESTIVALE

MARDI : 15 h à 18 h

JEUDI : 18 h à 21 h

SAMEDI : 14 h à 17 h

LA BIBLIOTHÈQUE SERA ENTIÈREMENT FERMÉE DURANT LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION SOIT DU 22 JUILLET AU 4 AOÛT



ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Des visites sont possibles en tout temps sur les heures d'ouverture pour visites guidées de l'exposition, formation, luminescence, contacter M. Simon Sédillot à l'adresse internet suivante : emmarie@videotron.ca.

LE LAPIDAIRE

C'est une technique qui consiste à façonner et à tailler des pierres brutes pour en faire des pierres d'ornements et/ou des bijoux. Nous avons sur place tout l'équipement nécessaire pour tailler et polir vos pierres ainsi que du personnel pour vous enseigner et vous guider au travers les étapes des techniques du lapidaire. Nous vous invitons au 234A rue des Loisirs les **mardis et jeudis** de 14 h à 20 h ainsi que le **samedi** de 14 h à 20 h.

Manon Léger 518-253-6750

ADMINISTRATION

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra le 6 août, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300 rue Saint-Patrice à Sherrington. L'ordre du jour sera disponible le matin de l'assemblée, sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la municipalité !

CHIEN

Si vous voyez un chien errant ou dangereux, contactez Mme Isabelle Robert au 514-916-6973.



RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX ÂÎNÉS POUR LA RÉDUCTION DE LEUR FARDEAU FISCAL MUNICIPAL RÉCAPITULATIF

Les membres du conseil renouvellent le Règlement no 291-1 établissant un programme d'assistance financière aux aînés pour la réduction de leur fardeau fiscal municipal.

FORMULAIRE

La demande de remboursement doit être dûment complétée sur le formulaire prescrit au règlement entre le 6 et le 30 août 2018.

SERVICE INCENDIE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE JUIN 2018

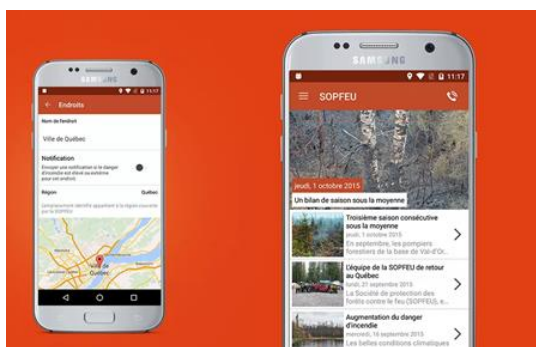
M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention incendie	1
Inspections	4
Entretien d'équipe	4
Inspection VAD (entretien mécanique)	4
Exercice d'évacuation-école et CPE	2
Bénévolat	2
Intervention première répondant	6
Entraides	3
Préventions risque élevé et très élevé	13
Prévention résidentielle	30
Intervention premier répondant	7
Rencontre schéma couverture de risque	1



Gracieuseté SOPFEU, trouvez l'application sur votre téléphone intelligent.

APPEL À LA VIGILANCE LORS DES FEUX À CIEL OUVERT



Rappelez-vous...

Avant le brûlage, informez-vous sur les conditions de propagations de l'incendie, consultez l'application mobile SOPFEU, téléchargeable GRATUITEMENT via votre App Store ;

Soyez au fait de toute interdiction de feu à ciel ouvert émis par la SOPFEU ou votre municipalité. ;

Obtenez un permis de brûlage, faites-en la demande au moins 48 heures à l'avance ;

Ayez un moyen d'éteindre le feu ;

Toujours surveiller votre brûlage du début jusqu'à la fin ;

N'oubliez pas, un permis de brûlage, même si celui-ci est valide aux coordonnées et dates émises, peut être suspendu pour une période déterminée ou indéterminée en fonction des conditions atmosphériques.

